

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 juin 2026.

Etaient présents :

Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, M. Philippe TISSOT,
Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU,
M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD,
M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET,
M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL,
M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET,
Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX,
Mme Inès ZERRAR, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Myriam
CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, M. Geoffroy LANG, Conseillers
Municipaux

Etaient excusés :

M. Alexandre GAUTHIER avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Annie VITALI avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à M. Romain AJOUX
M. Rémi PLUCHE avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
M. Patrick CANTAT avec pouvoir à Mme Aurélie LOLLIER
Mme Maryse VUERLI avec pouvoir à M. Geoffroy LANG

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

**CESSION 4 RUE DES HALLES / 17 PLACE DE LA LIZAINE – CONSORTS
GIGON – GRZYWACZ – RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2023-16.10-3**

Cette délibération a été affichée le : 9 juillet 2026

CESSION 4 RUE DES HALLES / 17 PLACE DE LA LIZAINE – CONSORTS GIGON – GRZYWACZ – RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2023-16.10-3

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Monsieur Pierre Gigon et Madame Grywacz avaient sollicité la Ville pour se porter acquéreurs de l'immeuble traversant sis 4 rue des Halles et 17 place de la Lizaine, parcelle cadastrée BY 25, pour une superficie de 205 m².

La collectivité, pour mémoire, souhaitant que ce bien recouvre sa vocation professionnelle (local en rez-de-chaussée) et d'habitat (aux étages), avait délégué son droit de préemption à l'EPF et le Conseil Municipal avait décidé de mettre fin à la convention de portage lors de sa séance du 3 avril 2023.

Le projet de Monsieur GIGON, architecte, répondait en tous points aux attentes de la Ville, en effet, celui-ci projetait d'installer son cabinet d'architecture au rez-de-chaussée du bâtiment, permettant ainsi de proposer une nouvelle offre en Ville. A l'étage, Monsieur GIGON souhaitait s'installer avec sa famille, permettant ainsi d'atteindre l'objectif d'accueillir de nouveaux arrivants au centre-ville de Montbéliard.

Compte tenu de la conjoncture économique et des difficultés afférentes pour l'obtention de prêt, et les obligations pour la collectivité de se conformer à l'évaluation des services immobiliers de l'Etat, les consorts GIGON- GRYWACZ et la collectivité ne sont pas parvenus à un accord sur une baisse du prix de vente. Pour mémoire, la Ville a préempté au prix de 210 000 euros l'immeuble et vendait aux consorts le bien à 183 000 euros en appliquant la marge de négociation autorisé par les services de l'Etat, soit 10 %.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal décide de retirer la délibération n°2023-16.10-3 « Cession 4 rue des Halles / 17 place de la Lizaine – Consorts GIGON – GRZYWACZ ».

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Déposée en Sous-Préfecture le : 9 juillet 2026

Marie-Noëlle BIGUINET